



# Assemblée générale

Quatre vingt-neuvième session

**89<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 26 mars 2007, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Présidente* : Mme Al-Khalifa ..... (Bahreïn)

*En l'absence de la Présidente, M. Chidyausiku (Zimbabwe), Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 30.*

## **Point 155 de l'ordre du jour (suite)**

### **Commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves**

**Le Président par intérim (parle en anglais)** : Ce matin, l'Assemblée générale tiendra une séance commémorative spéciale pour célébrer le bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves, conformément à sa résolution 61/19 du 28 novembre 2006.

Avant de poursuivre, j'invite les membres de l'Assemblée à se lever pour observer une minute de silence en hommage aux victimes de la traite transatlantique des esclaves.

*Les membres de l'Assemblée observent une minute de silence.*

**Le Président par intérim (parle en anglais)** : J'ai l'honneur de faire la déclaration suivante au nom de la Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. La Présidente regrette profondément de ne pas pouvoir être présente parmi nous pour célébrer cet important événement; elle effectue actuellement une visite officielle au Moyen-Orient.

« La traite transatlantique des esclaves a été l'une des activités humaines les plus cruelles de l'histoire. Elle est apparue au XV<sup>e</sup> siècle, alors que les royaumes européens s'étendaient par-delà les mers jusqu'à l'Afrique. C'est malheureusement une réalité historique que la traite des esclaves a été motivée par l'expansion coloniale, l'émergence des économies capitalistes et l'insatiable demande en produits de base et qu'elle a été rendue légitime par le racisme et la discrimination.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à l'abolition de l'esclavage, les esclaves qui travaillaient dans les plantations appartenaient à de puissants hommes d'affaires, diplomates, ecclésiastiques, politiciens, juristes et négociants. Ainsi, l'asservissement d'êtres humains fit la fortune de certains et assura la prospérité des institutions financières. Les capitaux produits par la traite des esclaves étaient réinvestis dans les industries du tabac et du sucre, ou bien dans les arts et le foncier. Grâce à ces investissements, les plus riches gagnaient en influence, et l'esclavage était une composante normale de l'économie politique d'alors.

La demande en main-d'œuvre africaine s'est accrue avec l'expansion des colonies. Le déplacement forcé de millions de personnes qu'a causé la traite transatlantique des esclaves a été lourd de répercussions pour l'Afrique. Le

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



continent s'est appauvri tout en contribuant à l'essor capitaliste et à l'enrichissement de l'Europe et d'autres régions du monde. Des marchands africains, comme Antera Duke, et de puissants chefs tribaux ont eux aussi réduits des Africains en esclavage pour les vendre aux négriers. Certains souverains africains se sont opposés à ce fléau, en particulier le Roi Alfonso du Kongo au XVI<sup>e</sup> siècle, la Reine Nzinga Mbandi de Ndongo au XVII<sup>e</sup> siècle, ou encore le Roi Agaja Trudo du Dahomey au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La date du 25 mars 2007 marque le bicentenaire de l'adoption d'une proposition de loi abolissant la traite des esclaves dans ce qui était alors l'Empire britannique. Ce fut le début de la fin de la traite transatlantique des êtres humains. Il fallut toutefois attendre 1833 pour que soit promulguée la loi d'émancipation des esclaves britanniques. On a du mal à croire que ce qui constituerait maintenant un crime contre l'humanité était à l'époque parfaitement légal.

Ce bicentenaire est l'occasion de dire toute l'infamie de la traite des esclaves et d'évoquer les millions de personnes qui en furent victimes. Il est également l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont eu le courage et la force morale de faire campagne contre l'abolition. Il s'agissait d'esclaves et d'anciens esclaves, comme Olaudah Equiano, de dignitaires religieux et politiques comme William Wilberforce, Thomas Clarkson et Granville Sharp, ainsi que d'innombrables citoyens ordinaires qui plaidaient pour le changement. Plus tard en France, Victor Schoelcher a mené une campagne implacable qui a débouché sur la promulgation, le 27 avril 1848, du décret d'abolition de l'esclavage.

Alors que nous examinons le passé, il importe d'évoquer l'indicible cruauté qui existe de nos jours encore. Aux quatre coins du monde, l'esclavage persiste sous plusieurs formes : servitude pour dettes, recrutement forcé des enfants soldats, traite des personnes et commerce illégal du sexe. Le premier article de la Déclaration universelle des droits de l'homme nous rappelle que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. La commémoration d'aujourd'hui, qui célèbre le bicentenaire de la loi d'abolition de la traite transatlantique des esclaves, doit donc également nous inciter à appliquer la Déclaration universelle

des droits de l'homme et à redoubler d'efforts pour mettre fin à la traite des personnes et à toutes les formes actuelles d'esclavage. »

Je donne maintenant la parole à la Vice-Secrétaire générale, S. E. M<sup>me</sup> Asha-Rose Migiro.

**La Vice-Secrétaire générale (parle en anglais) :** C'est avec émotion que je me trouve ce matin à l'Assemblée générale pour célébrer le bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves. Je remercie l'Assemblée d'avoir rendu possible cette cérémonie, et en particulier les représentants permanents des États membres de la Communauté des Caraïbes auprès de l'Organisation des Nations Unies.

L'ONU est tenue de conserver à tout jamais le souvenir de la manière dont la traite transatlantique des esclaves a pris fin. Notre Charte parle des droits de l'homme fondamentaux ainsi que de la dignité et de la valeur de la personne humaine. La Déclaration universelle des droits de l'homme énonce que nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude.

Plusieurs siècles durant, le commerce transatlantique des esclaves a causé une déshumanisation d'une ampleur indescriptible. Des millions de personnes ont péri pendant le long voyage en Afrique et le Passage du milieu – la traversée de l'Atlantique – et à cause des conditions prévalant de l'autre côté de l'océan. Des millions de personnes ont été sauvagement exploitées dans les Amériques. Leur travail a servi à ériger des sociétés prospères au sein desquelles elles ne jouissaient d'aucun droit et n'avaient pas voix au chapitre.

Toutefois, nombreux furent ceux qui ont rejeté et combattu l'esclavage, ce symbole d'inhumanité. Des esclaves se sont révoltés contre la servitude. Les mouvements abolitionnistes se sont multipliés. L'émancipation des esclaves a été un triomphe pour l'humanité tout entière, puisqu'elle a montré la valeur égale de tous les êtres humains où qu'ils se trouvent.

En célébrant aujourd'hui le bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves, nous célébrons également le fait que tous les êtres humains sont nés libres et égaux en dignité et en droits. Pourtant, des millions de personnes dans le monde restent privées des droits et libertés les plus essentiels. La traite des personnes, le travail forcé et l'exploitation sexuelle sont inacceptables au XXI<sup>e</sup> siècle. On ne doit pas tolérer le viol systématique et les autres crimes de guerre perpétrés contre les plus vulnérables en période de conflit armé. Les enfants ne doivent pas être forcés

à s'enrôler comme soldats ou à travailler dans des sex-shops, ni être vendus par leur famille. Le fait que de telles atrocités se produisent dans notre monde aujourd'hui devrait nous remplir tous de honte.

Par conséquent, ne jetons pas simplement un regard sur une période tragique de l'histoire humaine; mettons en lumière les crimes contre l'humanité qui sont commis actuellement, dans l'ombre qui nous entoure. Et travaillons à les empêcher de se produire à l'avenir. J'exhorte les États Membres à agir en adoptant et appliquant des instruments internationaux pertinents tels que le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

J'appelle également les États Membres à s'associer à l'Initiative mondiale de lutte contre la traite des êtres humains, lancée aujourd'hui à Londres par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. L'Initiative rassemble un large partenariat de gouvernements, la famille des Nations Unies, la société civile, le secteur privé et les médias dans un effort visant à générer la volonté politique, les ressources et la prise de conscience mondiale nécessaires pour combattre le fléau de la traite.

Agir n'est pas seulement pour nous une obligation légale – c'est un devoir moral. C'est une dette que nous avons envers tous ceux que nous honorons aujourd'hui. Il y a deux cents ans, des femmes et des hommes courageux du monde entier se sont battus pour la liberté. Aujourd'hui, nous devons faire de même. Nous devons agir ensemble pour mettre fin aux crimes qui privent des victimes sans nombre de leur liberté, de leur dignité et de leurs droits de l'homme. Nous devons combattre l'impunité par des engagements fermes. Nous devons mobiliser la volonté politique nécessaire en faisant pression au niveau tant national qu'international. Nous devons ne jamais cesser ni relâcher notre observation.

Mesdames et Messieurs, je vous suis reconnaissante de votre contribution à cette cause mondiale.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Denzil Douglas, Premier Ministre et Ministre des finances, du développement durable, de l'information et de la technologie, du tourisme, de la

culture et des sports de Saint-Kitts-et-Nevis, qui parlera au nom de la Communauté des Caraïbes.

**M. Douglas** (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : C'est avec un sentiment mêlé d'humilité et de fierté que je me tiens ici au nom de la fédération de Saint-Kitts-et-Nevis et des autres États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour m'adresser à cet organe en un moment aussi favorable de ses 61 ans d'histoire. Cette date représente à n'en pas douter un jalon historique dans l'évolution de notre région des Caraïbes.

Pour ceux d'entre nous qui viennent des Caraïbes, de l'Afrique, de l'Amérique latine et des États-Unis d'Amérique, l'abolition du commerce transatlantique des esclaves, il y a 200 ans, a marqué la fin de la pratique barbare et abjecte de la traite légale de marchandises humaines. Des millions de personnes ont péri de cette traite et des millions d'autres se sont vues imposer des vies marquées par le désespoir, la brutalité, le viol et l'humiliation. Les continents africain, nord-américain, sud-américain et européen étaient inextricablement liés par cette horrible pratique. Les conséquences s'en sont fait sentir sur les pays et les peuples du monde entier, sous une forme ou une autre.

Il n'y a pas que dans la région de la CARICOM que cette pratique inhumaine a eu cours avant d'être finalement abolie. Cuba, la République dominicaine, le Brésil, le Venezuela, l'ensemble de l'Amérique latine, les États-Unis d'Amérique, Maurice et les Seychelles – nous sommes tous liés à l'Afrique à travers la traite des esclaves et son abolition.

Le commerce transatlantique des esclaves n'a servi la croissance économique que de quelques pays. Conjugué avec l'institution de l'esclavage, il a introduit et aggravé la notion de racisme dans tous les pays touchés par l'esclavage et la traite. Le commerce des esclaves était bien plus qu'une pratique économique. Il violait les lois morales fondamentales qui régissent l'interaction entre êtres humains.

Aujourd'hui, pour la Communauté des Caraïbes, les souvenirs de la traite des esclaves touchent le cœur même de nos sociétés. Beaucoup d'entre nous sont les descendants de ces infortunés qui ont survécu à la traversée du « Passage du milieu ». C'était un crime contre l'humanité de nos ancêtres et une violation de leurs droits de l'homme. Nous sommes profondément convaincus que leur souffrance ne doit pas être oubliée, et c'est pourquoi nous jugeons très encourageants

l'appui dont a fait montre la communauté internationale en adoptant à l'unanimité la résolution 61/19 de l'Assemblée générale, en novembre dernier, de même que la commémoration d'aujourd'hui.

Il est par conséquent louable que les dirigeants de certaines anciennes puissances coloniales aient exprimé à diverses occasions leur profonde tristesse du rôle joué par leurs pays dans le honteux commerce des esclaves. J'ai l'espoir fervent que les dirigeants d'autres nations qui ont appuyé cette activité inhumaine ou en ont profité prendront eux aussi position. Cela dit, il est important que ces dirigeants présentent aux descendants des esclaves africains amenés aux Caraïbes et en Amérique des excuses sans équivoque.

C'est un fait indiscutable que ces nations se sont développées sur le sang, la sueur et les larmes de nos ancêtres réduits en esclavage, et il n'est que juste, et aussi décent, qu'elles fassent amende honorable et ajoutent à leurs excuses une expiation pour l'aide juridique et économique apportée et les atrocités qui étaient la norme à l'époque de la traite des esclaves et de l'esclavage. Les pays qui ont pris part à la traite des esclaves et à l'esclavage ont l'obligation morale de réparer ces crimes contre l'humanité.

On a soutenu qu'un pays ayant pratiqué le commerce des esclaves et l'esclavage ne peut pas raisonnablement se poser en défenseur des droits de l'homme sans avoir au préalable fait des excuses publiques et offert des réparations en guise d'expiation. On estime par ailleurs que ce n'est qu'à cette condition que les descendants d'esclaves pourront véritablement pardonner et aller de l'avant dans le monde. Pour nous, habitants des Caraïbes, descendants d'esclaves, ces deux points resteront essentiels en raison de l'humiliation, de la souffrance et des souvenirs obsédants avec lesquels nous vivons à cause de la traite des esclaves et de l'esclavage.

Après l'abolition du commerce transatlantique des esclaves, la région des Caraïbes a connu de nombreux changements. Avec l'abolition de l'esclavage, 27 ans plus tard, l'approvisionnement régulier en main-d'œuvre africaine s'est tari, ouvrant la voie à un nouveau type de migration vers les Caraïbes sous la forme de travailleurs sous contrat. La région a poursuivi son évolution jusqu'à devenir la société diversifiée qu'elle est aujourd'hui et qui comprend des citoyens d'origine africaine, européenne, indienne, asiatique et arabe.

À mesure que les sociétés des Caraïbes évoluaient durant des décennies de migration, de décolonisation et de développement, la région est restée consciente du fait que nombre des stéréotypes, méprises et préjugés d'aujourd'hui sont des restes du commerce transatlantique des esclaves et de l'esclavage.

Alors que nous commémorons ce bicentenaire aujourd'hui, nous devons poursuivre fermement nos efforts en vue d'éradiquer complètement les fléaux qui continuent de frapper notre monde. Je parle des fléaux que sont les violations des droits de l'homme, le racisme, la traite des êtres humains et le sous-développement.

De même que nous sommes liés par la traite des esclaves et son abolition, nous devons désormais œuvrer de concert pour régler et vaincre ces problèmes. Nous ne devons pas oublier tous les liens qui nous unissent, et nous devons, ensemble, nous employer à redresser les méfaits de cette époque qui subsistent encore.

N'oublions pas les sacrifices consentis par ceux qui ont lutté si vaillamment pour l'abolition de la traite transatlantique des esclaves. Le succès de la révolution haïtienne de 1804, les très nombreuses révoltes d'esclaves, notamment celles des Marrons, l'intervention humanitaire de William Wilberforce et d'autres, et les changements d'attitude survenus dans l'ensemble des populations ont tous été à l'origine du mouvement et, finalement, de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves et, bien entendu, de l'esclavage lui-même.

La CARICOM est déterminée à veiller à ce qu'un mémorial permanent en honneur des victimes de l'esclavage soit placé de manière bien visible à l'ONU pour marquer la prise de conscience de cette tragédie et eu égard à l'héritage de l'esclavage.

Nous avons créé un fonds de la CARICOM pour la réalisation de ce projet, et nous sommes extrêmement reconnaissants envers l'État du Qatar, qui a été le premier à y faire une contribution. Nous tenons également à remercier nos autres amis à l'ONU qui ont indiqué leur intention de nous aider à cette fin. Je saisis cette occasion pour inviter les autres organismes des Nations Unies à se joindre à nos pays de la région des Caraïbes. La CARICOM est d'avis qu'un mémorial permanent installé à l'ONU permettra aux générations futures de ne jamais oublier l'histoire de l'esclavage et les enseignements qui en ont été tirés.

Pour terminer, je saisis cette occasion pour mentionner tout spécialement l'appui fort utile que nous avons reçu de nos nombreux amis partout dans le monde. Je tiens en particulier à remercier l'ONU; le Centre Schomburg pour les recherches sur la culture noire, ici à New York; et l'UNESCO, pour tout leur appui et pour le lancement de l'exposition intitulée « Lest We Forget » (Pour ne pas oublier), qui s'est ouverte le 1<sup>er</sup> mars à l'ONU. Bien que nous ayons parcouru beaucoup de chemin, il reste encore beaucoup à faire pour triompher des séquelles de ce crime contre l'humanité.

Je crois que c'est possible. En fait, j'ai bon espoir que, avec la même ferveur qui s'est manifestée il y a plus de 200 ans, et avec le même dévouement que nous constatons ici ce matin, nous pourrions redresser le navire de la compassion, surmonter les tempêtes de la discrimination, des préjugés, de l'intolérance et de l'indifférence, et aller enfin vers un avenir brillant de défense et de protection des droits fondamentaux et de la dignité humaine dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud, qui va intervenir au nom du Groupe africain.

**M. Kumalo** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'esclavage a peut-être consisté à vendre et à subjuguier des Africains, et ses conséquences ont été ressenties dans l'ensemble du continent africain. À ce jour, les eaux de l'océan Atlantique restent encore, dit-on, noircies et troublées par le sang des Africains volés sur toute la côte occidentale, jusque sur la côte venteuse de la Namibie, au sud, et jusqu'aux abords asséchés du désert du Sahara. Chaque fois que les esclaves se révoltaient ou étaient en proie au mal de mer, ou s'ils désobéissaient à leurs ravisseurs, ils étaient jetés dans les eaux glacées de l'Atlantique.

Deux cents ans plus tard, l'Afrique panse encore les blessures de l'esclavage. Il est incontestable que les négriers ont privé notre continent de ses meilleurs éléments. Ce qui cependant a été encore pire, c'est que les puissances qui soutenaient la traite des esclaves sont revenues infliger à ceux qui étaient restés un type d'oppression sans précédent, mues par la cupidité et l'expansionnisme qui se sont manifestés sous forme de système colonial qui a appauvri l'Afrique pendant des siècles.

L'Assemblée générale, dans sa résolution sur la célébration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves, a rappelé que la traite des esclaves et les séquelles de l'esclavage sont au cœur de situations d'inégalité sociale et économique profonde, de haine, d'intolérance, de racisme et de parti pris qui continuent d'avoir des conséquences, directes ou psychologiques, sur les personnes d'ascendance africaine partout dans le monde.

À la Conférence mondiale – et historique – contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui s'est tenue à Durban (Afrique du Sud) en 2001, les États Membres ont reconnu

« que l'esclavage et la traite des esclaves constituent un crime contre l'humanité et qu'il aurait toujours dû en être ainsi, en particulier la traite transatlantique, et sont l'une des principales sources et manifestations du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, et que les Africains et les personnes d'ascendance africaine, de même que les personnes d'ascendance asiatique et les peuples autochtones, ont été victimes de ces actes et continuent à en subir les conséquences » (*A/CONF.189/12, par. 13*).

Alors que le monde fait le bilan à mi-parcours de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, prévue pour 2015, il s'avère que l'Afrique est peut-être le seul continent à être à la traîne dans le domaine de l'élimination de l'extrême pauvreté. Le Cycle de négociations de Doha pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui pourrait avoir pour résultat de faciliter l'accès des produits africains au marché, est actuellement bloqué par certains pays qui ont édifié leur richesse sur les profits issus de l'esclavage et les bénéfices de la colonisation de l'Afrique. Les statistiques indiquent qu'une vache en Europe touche bien davantage de subventions qu'un enfant en Afrique ne reçoit d'aide au développement. Un grand nombre de pays développés ne s'acquittent toujours pas des engagements pris au niveau mondial en vue d'éliminer la pauvreté et de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide au développement.

Alors que nous commémorons la fin de la traite transatlantique des esclaves et honorons la mémoire de ceux qui ont péri pendant la traversée de l'Atlantique, ou en résistant ou en se révoltant contre leur

asservissement, notre volonté d'accorder toute sa valeur à la vie humaine, quels que soient la couleur, le sexe ou la croyance, demeure inébranlable. Nous accordons une grande valeur à la vie humaine, que ce soit celle des descendants des anciens esclaves ou celle des anciens esclavagistes.

Personne n'a peut-être mieux saisi cet état d'esprit que la poétesse américaine de renommée mondiale, Phillis Wheatley, qui a vécu de 1753 à 1784. En fait, Miss Wheatley, née en Afrique de l'Ouest, au Sénégal, a été capturée et vendue comme esclave à l'âge de 7 ans, comme les nombreux autres enfants victimes de la traite et à qui l'histoire n'a pas encore accordé la reconnaissance qui leur est due. En 1760, Miss Wheatley fut vendue à la famille Wheatley, à Boston, dans le Massachusetts, dont elle reçut le nom. Intégrée dans la famille, elle fut éduquée par ses propriétaires, notamment en latin, en grec et en études bibliques. Elle écrivit son premier poème à l'âge de 13 ans. Composer des poèmes célébrant la vie de ses propriétaires et de leurs riches amis issus de la haute société de Boston de l'époque était sa spécialité. Elle acquit renommée et célébrité en 1770, quand elle écrivit un poème en hommage à George Whitefield, calviniste célèbre. Beaucoup ont mis en doute qu'une personne aussi jeune, qui plus est une esclave africaine, ait pu écrire elle-même ce poème; c'est pourquoi un groupe de sommités de Boston, dirigé par John Hancock, célèbre à jamais pour avoir signé six ans plus tard la Déclaration de l'indépendance des États-Unis, a été constitué pour vérifier si Phillis l'avait effectivement écrit. John Hancock et ses pairs ont confirmé qu'une jeune esclave originaire du Sénégal avait bien écrit le poème.

Rapidement, Phillis Wheatley produisit suffisamment de poèmes pour remplir un livre. Cependant, aucun éditeur américain n'aurait accepté de publier un manuscrit écrit par une esclave. Les propriétaires de Phillis ont porté le manuscrit à Londres, où il a été publié, de même que ses œuvres ultérieures. L'un des admirateurs de cette jeune esclave originaire du Sénégal n'était autre que le général George Washington, qui devint par la suite le premier Président des États-Unis d'Amérique.

Sa carrière d'écrivain a pris fin après la mort de John et Susanna Wheatley. Phillis fut alors affranchie et épousa un épicier noir lui-même affranchi, John Peters. Phillis passa le reste de sa vie à travailler comme domestique et mourut dans la pauvreté en décembre 1784.

Pour commémorer cette journée, je voudrais conclure par le seul poème que Madame Wheatley a écrit sur sa capture et son asservissement. Il est tout simplement intitulé *Amenée d'Afrique en Amérique*. Le voici :

« C'est la miséricorde qui m'a enlevée de ma terre païenne, qui a enseigné à mon âme plongée dans l'ignorance que Dieu existait, qu'il y avait aussi un Sauveur : autrefois je ne cherchais ni ne connaissais la rédemption. Certains considèrent notre race noire avec mépris. "Leur couleur est une couleur diabolique". Souvenez-vous, chrétiens, que les Noirs, noirs comme Caïn, peuvent être éclairés et se joindre au cortège des anges. »

Enfin, au nom du Groupe africain, je voudrais remercier nos frères et sœurs des pays des Caraïbes d'avoir assuré l'organisation de cette commémoration, afin que nous ne puissions jamais oublier. Aujourd'hui, nous affirmons, reprenant les mots de Phillis Wheatley, que nous sommes éclairés et que nous avons rejoint le cortège des anges en un voyage vers une vie meilleure pour tous.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant permanent du Myanmar, qui va s'exprimer au nom du Groupe asiatique.

**M. Swe** (Myanmar) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe asiatique en cette occasion historique. Le Groupe asiatique s'associe à ceux qui ont rendu hommage à l'Afrique, aux Africains et à leurs descendants des Caraïbes et des Amériques pour leur lutte victorieuse contre l'esclavage, alors qu'ils célèbrent cette journée spéciale de commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves.

Leur histoire met en lumière l'une des périodes les plus effroyables de l'histoire humaine. C'est aussi une histoire de résistance, de courage et de survie. Pendant près de cinq siècles, des millions d'Africains, hommes, femmes et enfants, ont été transformés en marchandises humaines, transportés de l'autre côté de l'Atlantique et obligés de travailler dans des conditions inhumaines d'horreur, de privation et de violence. Ils ont été capturés dans des guerres et des incursions, vendus d'un négrier à l'autre, emprisonnés dans des forts et embarqués à bord de navires sur lesquels on leur a fait traverser l'Atlantique. Bon nombre ont péri pendant ce tristement célèbre Passage du milieu. À leur

arrivée dans le nouveau monde, les survivants ont été placés dans des camps où ils étaient torturés pour les obliger à obéir. Ils travaillaient dans des plantations et d'autres lieux dans des conditions de travail effroyables. Ne connaissant rien d'autre que le travail forcé et les traitements inhumains, beaucoup sont morts sans jamais revoir leur patrie ni leur famille.

La traite des esclaves a détruit non seulement les personnes qui ont été réduites en esclavage, mais aussi les fragiles économies et sociétés locales africaines en les privant d'un secteur productif. Le sombre chapitre de l'histoire inhumaine s'est terminé en 1807, date à laquelle le parlement britannique a adopté la loi sur l'abolition de la traite des esclaves. Cela a également marqué le début d'une lutte qui a duré 200 ans pour la reconnaissance, la réparation et le droit à la non-discrimination après 500 ans d'esclavage.

Bien qu'il ait fallu 200 ans pour célébrer cette journée historique, l'ONU et la communauté mondiale ont fait des progrès considérables au cours des dernières années pour remédier aux incidences négatives de l'esclavage. En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme réaffirme, à l'article premier, que « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », tandis que l'article 4 déclare que « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes ».

Nous devons tenir compte du fait qu'il existe aujourd'hui de nouvelles formes d'esclavage. La Déclaration de Durban de 2001, document final de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui s'est tenue en Afrique du Sud, a qualifié l'esclavage et la traite des esclaves de crimes contre l'humanité. La résolution 31 C/28 de l'UNESCO a proclamé 2004 Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition. La résolution 61/19 de l'Assemblée générale marque un autre jalon en prévoyant la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves.

Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons façonner le futur. Nous devons nous assurer que les générations futures apprennent la vérité, tiennent compte des enseignements tirés et restent vigilantes, de manière qu'aucun être humain ne subisse le même sort – car, comme je l'ai déjà dit, il existe aujourd'hui de nouvelles formes d'esclavage.

En participant à cette cérémonie commémorative, le Groupe asiatique rend hommage au peuple africain et à ses descendants dans leur lutte héroïque pour la liberté et l'honneur. Nous rendons hommage à ceux qui sont morts, victimes du système brutal, et nous souvenons d'eux et de ceux qui ont donné leur vie dans la lutte pour la liberté. Nous rendons également hommage aux descendants des Africains qui, grâce à leur fierté, à leur amour pour leur peuple, à leur résistance et à leur courage, non seulement ont survécu à ce calvaire mais bâtissent aujourd'hui des sociétés riches d'un patrimoine culturel exceptionnel.

Nous voudrions également rendre hommage au peuple des Caraïbes, des États membres du Groupe des Caraïbes, qui ont rendu possible la commémoration d'aujourd'hui.

Enfin, que cette journée de commémoration nous rappelle que la raison et la conscience nous interdisent de permettre que l'histoire se répète sous quelque forme ou manifestation que ce soit.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Géorgie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

**M. Alasania** (Géorgie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Europe orientale à cette séance extraordinaire de l'Assemblée générale pour célébrer le bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves.

Il y a 200 ans, le printemps 1807 marquait le début d'une nouvelle ère et d'un nouvel ordre international. Grâce à la sagesse et à l'humanité d'hommes d'État exceptionnels du Royaume-Uni et des États-Unis et grâce à l'intérêt qu'ils portaient aux valeurs universelles, l'on a adopté des lois interdisant la traite des esclaves – indiscutablement l'une des pires violations des droits de l'homme. Cette commémoration offre l'occasion d'honorer la mémoire de ceux qui sont morts des suites de l'esclavage et des pratiques qui y étaient associées et de reconnaître que ses séquelles – la traite des êtres humains et d'autres formes contemporaines d'esclavage, le racisme, la xénophobie et l'intolérance – continuent à affecter des personnes de diverses origines raciales sur tous les continents.

Malheureusement, en dépit de l'abolition de la traite des esclaves, certaines de ses formes modifiées existent encore à l'heure actuelle. Même s'il n'est plus

légal de se livrer au commerce d'êtres humains comme s'il s'agissait de marchandises, la pauvreté force encore des millions de personnes à travailler et à vivre dans des conditions proches de l'esclavage. Malgré les efforts déployés par la communauté internationale pour lutter contre l'esclavage, des formes contemporaines de ce fléau, du travail forcé à la traite d'êtres humains, prospèrent. La demande actuelle d'esclaves, la poursuite inefficace des criminels et la protection insuffisante des droits du travail contribuent également à l'augmentation de l'esclavage des temps modernes. En outre, presque chaque continent est touché par des conflits armés qui engendrent de nouvelles sources de souffrance, y compris la mort, la destruction et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.

Lorsque l'on éprouve des difficultés à obtenir suffisamment de nourriture, à se loger ou à s'instruire, l'on devient victime d'une nouvelle forme d'esclavage. Parce que nous ne parvenons pas à réduire la pauvreté, à supprimer la demande d'esclaves des temps modernes, à protéger les droits fondamentaux de tous et à lutter efficacement contre l'impunité, les victimes potentielles ne parviennent pas à se protéger seules contre l'exploitation et les abus. La plupart du temps, nos efforts ne suffisent pas. Malgré tout ce qui a été accompli, il nous reste encore énormément à faire ensemble.

Je voudrais terminer mon intervention sur les mots de Martin Luther King, qui disait que l'espoir d'un monde sûr et viable appartient aux non-conformistes disciplinés qui œuvrent en faveur de la justice, de la paix et de la fraternité. Il disait également que nos vies commencent à finir le jour où nous devenons silencieux à propos des choses qui ont de l'importance. Je pense qu'ensemble, nous pouvons mettre fin au désespoir et construire un monde offrant les mêmes chances à chacun.

**M. Mérorès (Haïti) :** En ma qualité de Président du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, j'ai l'honneur de m'associer aux chefs de délégation et aux orateurs qui m'ont précédé, venus ici commémorer dans l'enceinte de l'Organisation des Nations Unies – promotrice des droits de l'homme – le bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves. Ce faisant, nous rendons hommage aux millions de fils et de filles d'Afrique qui ont péri durant le passage.

La traite constitue l'un des chapitres les plus tragiques et barbares de l'histoire de l'humanité. L'Afrique autant que l'Amérique porteront encore

longtemps les stigmates de l'esclavage. Si les ténèbres de l'exploitation esclavagiste ont triomphé durant de longs siècles, les atrocités ineffables de cette aberration de l'histoire avilissent ceux qui les ont pratiquées et déshumanisent ceux qui les ont subies. Nous devons donc condamner avec véhémence ces actes humiliants et racistes et rendre leur dignité aux victimes et à leurs descendants.

La résolution 61/19 du 28 novembre 2006, en consacrant le 25 mars 2007, Journée de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves et en décidant de la célébrer aujourd'hui, a signifié une fois de plus, les efforts de l'Organisation en vue de faire reconnaître l'esclavage et la traite négrière comme un crime contre l'humanité. Les États membres de la Communauté des Caraïbes qui en ont été les promoteurs les plus ardents ont droit ici à notre hommage et à notre gratitude.

Le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes se félicite de toutes les actions de la communauté internationale, particulièrement des conclusions de la Conférence de Durban en 2001 et de la proclamation par l'UNESCO de l'année 2004 Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition. Ce sont des outils consensuels indispensables dans la lutte pour le triomphe des idéaux de liberté, de justice et de respect des droits inaliénables de l'espèce humaine. La lutte contre l'esclavage sous ces formes nouvelles est un interminable chemin à parcourir, elle est une lutte de longue haleine qu'il faut mener avec pour objectif final l'émergence d'un monde meilleur, plus juste et plus équitable. En définitive, elle doit être universelle.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les forgeurs de liberté – qui, du reste, sont les produits de la traite transatlantique – se sont dressés en pionniers pour défendre les droits sacrés de l'homme et du citoyen et ont su briser le joug infâme de l'esclavage. Dans toute l'Amérique, notamment en 1804 à Saint-Domingue – devenu Haïti – suite à la première révolution anticolonialiste et antiesclavagiste, ces forgeurs tels Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines, Alexandre Pétion, Henri Christophe et combien d'autres, ont creusé des sillons de gloire et ont légué à l'humanité des valeurs universelles de liberté, d'égalité et de fraternité. Ces valeurs se sont fructifiées et éparpillées comme des étincelles de lumière. Elles ont fait naître à la face du monde une nouvelle conscience et inspiré des libérateurs tout aussi héroïques que Francisco de Miranda, Simon Bolivar et José Martí.



Quant aux esprits éclairés, humanistes et philanthropes du monde qui, par leurs actions ou par leurs écrits ont su embrasser et défendre cette noble cause pour le respect de la dignité humaine, notamment William Wilberforce, Kaplan, Victor Schoelcher, Victor Hugo, John Brown, Frédéric Douglas et combien d'autres encore, ils ont droit à l'admiration de l'humanité et à notre gratitude.

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, le devoir de mémoire nous interpelle pour que, plus jamais le monde ne connaisse cette forme abominable de déshumanisation et que celle-ci ne soit perpétuée sous d'autres aspects que l'on appellerait l'esclavage moderne. Selon l'ONU, sur tous les continents où le travail forcé existe encore, plus de 20 millions de personnes en sont victimes. À cela il convient d'ajouter la pauvreté abjecte dans laquelle croupissent nombre de nos congénères. Cette pauvreté est le corollaire direct des inégalités sociales criantes de notre monde et du retard en matière de développement accumulé par des siècles d'esclavage, de colonialisme et d'exploitation outrancière des ressources.

Cette journée du 26 mars 2007, loin d'être la commémoration de l'aboutissement de la lutte doit être plutôt un lieu commun de réflexion sur le chemin parcouru, ce qu'il reste encore à parcourir, les citadelles à vaincre et les correctifs à apporter pour qu'enfin, notre victoire finale sur l'esclavage, ses différentes formes et ses séquelles soit une réalité. Au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, je voudrais lancer un appel pour que tous ensemble nous soyons résolus à conjuguer nos efforts en vue de rendre à l'homme toute sa dignité.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande, qui interviendra au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

**M<sup>me</sup> Banks** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États à l'occasion de la célébration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves. Je remercie la Présidente d'avoir organisé cet important événement et exprime notre immense reconnaissance aux représentants permanents des États membres de la Communauté des Caraïbes, grâce auxquels l'Assemblée a adopté une résolution à cette fin.

Voilà maintenant deux siècles que le Président des États-Unis Thomas Jefferson a signé la loi du 7 mars 1807 par laquelle la traite transatlantique des esclaves a été abolie. De son côté, le 25 mars 1807, le Parlement britannique adoptait une loi interdisant le commerce des esclaves dans tout l'Empire. Ces deux journées ont marqué le commencement de la fin pour l'une des atteintes les plus graves et les plus longuement infligées à la dignité et à la valeur des êtres humains dans toute l'histoire.

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour évoquer les immenses coûts humains de la traite transatlantique des esclaves : plus de 12 millions de personnes, pour la plupart transportées dans les Amériques depuis l'Afrique de l'Ouest, ont subi la cruauté et la barbarie de l'esclavage, après avoir connu, de surcroît, l'infâme périple du Passage du Milieu, dont l'histoire nous apprend que près de 18 % n'y ont pas survécu.

Ayant pris l'engagement solennel de confirmer notre foi dans les droits fondamentaux ainsi que dans la dignité et la valeur de la personne humaine, nous, les États Membres de l'ONU, ne devons jamais oublier la réalité et les conséquences tragiques de l'esclavage. Nous nous souvenons du passé, même de ses chapitres les plus sombres, afin de reconnaître la souffrance et les épreuves qui sont tissées dans la trame du monde actuel. Nous devons également nous souvenir du passé pour ne pas en reproduire les erreurs.

Hélas, l'ombre de l'esclavage n'a pas totalement disparu. De nos jours encore, des millions de personnes sont l'objet de pratiques assimilées à l'asservissement selon la définition de l'ONU. L'esclavage sexuel, la servitude pour dettes et l'enrôlement forcé des enfants dans les conflits armés ne sont qu'un petit échantillon des nombreuses pratiques héritées des temps les plus obscurs des siècles passés. En tant qu'États Membres de cette institution, nous avons un devoir de vigilance à l'égard de toutes les formes modernes d'asservissement humain.

Nous marquons aujourd'hui un temps d'arrêt pour réfléchir aux souffrances endurées par les victimes de l'esclavage et pour rendre hommage à tous ceux qui ont concouru à son abolition. Tirons les leçons de leur sagesse pour guider notre conduite future.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Royaume-Uni.

**Sir Emyr Jones Parry** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous devons ce jour nous arrêter sur les actions du passé et nous rappeler les millions qui en ont pâti. Douze millions d'Africains ont été transportés à bord de bateaux négriers vers le nouveau monde où les attendaient le travail forcé et l'exploitation. Trois millions n'ont pas survécu aux horreurs de la traversée. Un continent entier a été déchiré. Nous portons tous dans notre conscience les stigmates de ces actions absolument inhumaines.

Ce jour est aussi l'occasion de commémorer tous ceux qui se sont battus pour l'abolition de cette barbarie qu'était la traite transatlantique des esclaves. Il s'agissait de parlementaires, d'esclaves et d'affranchis, mais aussi d'innombrables hommes et femmes ordinaires, issus de toutes les couches de la société. Leurs actions sont à l'origine du changement social qui devait jeter les bases de sociétés libres, tolérantes et ouvertes à tous. Nous leur sommes à tout jamais redevables d'avoir lutté sans répit pour le respect de ces droits fondamentaux.

Il y a eu hier 200 ans jour pour jour que le Parlement britannique a adopté la célèbre loi de 1807 sur l'abolition de la traite des esclaves, pour laquelle le député William Wilberforce a livré bataille pendant 18 ans. Vingt-cinq ans plus tard, la loi était enfin promulguée et tous les esclaves affranchis dans l'Empire britannique. Comme l'a déclaré le Premier Ministre Blair :

« Ce bicentenaire nous offre l'occasion non seulement de dire toute l'ignominie de la traite des esclaves – en condamnant son existence et en louant ceux qui se sont battus pour l'abolir –, mais aussi de dire combien nous sommes affligés qu'elle ait pu même exister et combien nous nous réjouissons de vivre à une époque bien meilleure et différente. »

À l'occasion du bicentenaire de l'abolition de la traite des esclaves, un office national sera célébré demain en l'Abbaye de Westminster, à Londres, en la présence de S. M. la Reine. Y assisteront également les représentants de beaucoup des pays les plus durement touchés par l'esclavage. Cet office sera l'un des nombreux événements que le Royaume-Uni, en partenariat avec d'autres pays, a prévu d'organiser durant toute l'année 2007 un peu partout dans le monde pour commémorer l'abolition. Nous nous réjouissons de pouvoir, à cette occasion, faire connaître notre histoire et apprendre des expériences de chacun.

Le Royaume-Uni remercie les membres du Groupe des États des Caraïbes d'avoir pris l'initiative de la résolution adoptée l'an dernier par l'Assemblée générale qui est à l'origine de la présente séance commémorative. Nous avons eu l'honneur de nous en porter coauteurs en raison de notre devoir d'empêcher que les horreurs de la traite transatlantique des esclaves ne tombent un jour dans l'oubli.

Alors que nous sommes réunis ici, aujourd'hui, l'initiative mondiale des Nations Unies de lutte contre la traite des êtres humains et l'esclavage moderne est officiellement lancée à la Chambre des Lords britannique. En effet, cette commémoration est également l'occasion de rappeler que, même 200 ans plus tard, il reste beaucoup à accomplir pour faire disparaître toutes les formes d'esclavage qui se rencontrent encore dans de nombreuses parties du monde. L'élimination de la servitude pour dettes, du recrutement forcé des enfants soldats et de la traite des êtres humains exige une volonté et une détermination comparables à celles manifestées par les abolitionnistes il y a deux siècles. À notre époque, en revanche, il faut un engagement d'envergure mondial et la détermination de toute la communauté internationale.

William Prescott, ancien esclave, déclarait en 1937 :

« Ils se souviendront du fait que nous avons été vendus mais pas de notre force. Ils se souviendront du fait que nous avons été achetés mais pas de notre courage. »

À nous de prouver le contraire aujourd'hui. Nous ne devons oublier ni leur force, ni leur courage. Nous devons nous souvenir de l'esclavage et saluer la mémoire des esclaves. Ce faisant, nous devons nous engager à faire en sorte qu'aucun homme, qu'aucune femme et qu'aucun enfant ne soit victime de l'esclavage moderne.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis, qui interviendra en sa qualité de représentant du pays hôte.

**M. Miller** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : À l'ONU, nous sommes trop souvent conviés à traiter des drames et de l'injustice qui sévissent dans le monde. Trop rares sont les occasions où nous nous réunissons pour célébrer et constater une réussite. Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour commémorer et

célébrer la fin de l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'humanité.

Pendant plus de trois siècles, la traite transatlantique des esclaves a avili un continent et un peuple. Nous sommes réunis aujourd'hui pour honorer et commémorer ses victimes, ces millions d'âmes anonymes dont les souffrances et la mort appartiennent désormais à l'histoire. Nous ne saurions laisser cette tragédie tomber dans l'oubli.

Nous sommes également réunis pour honorer et louer les individus courageux qui ont risqué leur vie et leur fortune pour venir à bout de ce commerce barbare – des individus désireux de faire passer la morale avant les intérêts personnels et d'allumer une lueur intense et sans pardon dans l'abîme moral qu'était la traite transatlantique des esclaves.

La lutte de l'humanité est une lutte contre le péché et l'injustice. Bien trop souvent, nous échouons dans cette lutte. Lorsque nous réussissons, il est extrêmement important que nous célébrions nos victoires personnelles et collectives. L'an 1807 a été un moment – vraiment le point culminant d'une époque – où des hommes et des femmes ont reconnu le mal en leur sein et se sont écriés : « cela doit cesser ».

La voix des victimes de la traite transatlantique des esclaves, et de ceux qui y ont mis un terme, résonne encore aujourd'hui, et les actions menées alors ont créé un précédent que nous ne devons pas ignorer. En 2007, nous sommes face à nos propres difficultés morales, qui ne sont pas très différentes de celles qu'ont connues nos ancêtres. Deux cents ans après l'abolition de la traite transatlantique des esclaves, l'esclavage et la traite des êtres humains persistent sous de nombreuses formes et dans bien des endroits du monde. Au moment où nous parlons, on estime à 12,3 millions le nombre de personnes réduites en esclavage à travers le travail forcé ou servile ou encore la servitude sexuelle. L'achat et la vente d'êtres humains n'étaient pas alors, ne sont pas aujourd'hui et ne pourront jamais être acceptables.

Partout où des hommes et des femmes souffrent de violence, de privation ou d'injustice, c'est une tragédie qui nous concerne, et dont la responsabilité nous revient en partie. Cela n'apparaît nulle part aussi clairement qu'ici, à l'ONU, cette Organisation qui se consacre au bien-être de tous les habitants de la planète. Nous ne pouvons pas fêter le sursaut moral du XIX<sup>e</sup> siècle et ignorer les victimes tragiques du XXI<sup>e</sup>. Par conséquent, s'il est juste de célébrer l'anniversaire

de cet événement historique, en tant que pays et individus civilisés, nous avons encore du chemin à parcourir.

Lorsque les générations futures se pencheront sur le début du XXI<sup>e</sup> siècle, j'espère qu'elles le feront avec fierté. J'espère qu'à l'instar de la mémoire de ceux que nous célébrons aujourd'hui, nous serons vus comme un peuple qui s'est battu pour ce qui est juste et qui s'est dressé de toute sa force contre le mal et l'injustice.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Avant de poursuivre, je voudrais demander aux États Membres s'ils acceptent d'inviter M. Rex Nettleford, Professeur et Vice-Président émérite de l'University of the West Indies, en Jamaïque, à faire une déclaration à cette occasion.

En l'absence d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite inviter, sans créer de précédent, M. Rex Nettleford, Professeur et Vice-Président émérite de l'University of the West Indies, en Jamaïque, à faire une déclaration à la présente séance commémorative spéciale?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Conformément à la décision qui vient d'être prise, je donne la parole à M. Rex Nettleford, Professeur et Vice-Président émérite de l'University of the West Indies, en Jamaïque.

**M. Nettleford** (*parle en anglais*) : Je viens de la partie des Amériques – aussi connue sous le nom de Caraïbes – dont on peut dire qu'elle est le laboratoire vivant de la dynamique des rencontres entre l'Afrique et l'Europe en sol étranger, de même qu'entre ces deux continents et les Amérindiens qui habitaient les Amériques depuis des temps immémoriaux, pendant des périodes de conquête et de déshumanisation, parallèlement au processus correspondant de lutte et de résistance. En conséquence, le nord-est du Brésil, avec son centre iconique, ainsi que la Nouvelle-Orléans et tout le littoral oriental de l'Amérique du Nord que l'on appelle l'Amérique des plantations, constituent, avec les Caraïbes insulaires, l'espace géoculturel qui accueille une civilisation aux logique et cohérence internes propres.

Ces arrivées tardives ont touché les Caraïbes après l'abolition, d'abord, de la traite des esclaves africains et, ensuite, de l'esclavage lui-même, mais cela n'a pas empêché la main-d'œuvre d'être exploitée. Mais les nouveaux arrivants sont entrés libres dans une

société qui, alors, promettait la décence et le civisme au sein d'une société humaine, à défaut d'être complètement humaniste. Cette société se distinguait par le rôle catalyseur de la Présence Africaine – P majuscule, A majuscule – dans la formation sociale au sein d'un univers psychique dont une grande part avait été plongée dans un silence souterrain et sous-marin – pour composer une métaphore.

Les métaphores composées sont en tous les cas des masques sur de vrais visages, des décibels audibles qui couvrent les ultrasons et les alarmes silencieuses pour imposer ce silence menaçant que Jimmy Cliff, superstar du reggae et parolier talentueux de Jamaïque, a décrit avec force à travers ces mots :

« Vous avez volé mon histoire  
 Détruit ma culture  
 Vous m'avez coupé la langue  
 Pour que je ne puisse plus communiquer  
 Puis vous vous posez en médiateurs  
 Vous divisez  
 Vous cachez toute ma façon de vivre  
 Alors c'est moi-même que je devrais haïr. »

Il est approprié que nous, Caribéens de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), ayons à cœur de rompre le silence – ce deuxième plus grand acte d'oppression dont souffre la Présence Africaine aux Amériques depuis 500 ans, après la Route de l'esclave, que l'UNESCO a eu la sagesse d'inscrire au rang de ses préoccupations – en nous montrant résolu à traduire les intentions en actes concrets à travers des efforts comme la présente séance spéciale de l'organe faitier. Tels sont les actes qui définissent la trajectoire de ceux qui, arrachés à leurs terres ancestrales, ont subi l'exil dans les plantations mais ont survécu et continuent de se battre au-delà de la survie.

La quête visant à offrir à l'humanité la vérité sur le demi-millénaire passé fait partie intégrante du processus. Il s'agit d'une forme d'action sociale coordonnée et d'une manière efficace d'aborder ce qui constitue sans doute le plus grand fléau de la vie moderne. Je fais référence à ce qui a peut-être bien été le point culminant de quelque quatre siècles d'horreurs commises au nom de la prospérité matérielle, alimentées par l'appât du gain et la soif de pouvoir, souvent sous le prétexte de mener une mission civilisatrice d'inspiration prétendument divine et même sanctifiée plus tôt par un édit papal.

La lutte pour la terre, qui a mené avec le temps à des guerres et des rumeurs de guerre, a débuté avec

l'occupation d'espaces « nouvellement » découverts, dont nous savons qu'ils étaient là avant que le vagabond génois et ses successeurs en maraude, armés de documents papaux, ne revendiquent la découverte des Amériques. Le mouvement s'est poursuivi avec la réduction en esclavage de millions d'individus arrachés à leurs foyers ancestraux et expédiés en vrac de l'autre côté de l'Atlantique.

Ceci a été suivi par la déshumanisation systématique d'une main-d'œuvre horriblement exploitée pour produire des marchandises commerciales, ainsi que par la réduction, au plan psychologique, de millions d'êtres humains au mépris de soi, situation aggravée par un racisme persistant et une différenciation sociale sous-jacente rigide aboutissant généralement à des violations des droits de l'homme. Ce sont là quelques-unes des taches de l'histoire de l'humanité qui nous ont laissé des séquelles très inquiétantes à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il y a cependant d'autres traces – des traces qui sont reléguées au silence, mais qui s'obstinent, avec persistance et souvent par le biais de l'héritage intangible de la communication non verbale, à rappeler l'invincibilité de l'esprit humain en dépit de tous les obstacles; l'aptitude de l'esprit humain à user de ses capacités intellectuelles et de son imagination de manière créative pour faire avancer les connaissances et la sensibilité esthétique de l'humanité; le raffinement des idées relatives aux droits individuels et à la liberté collective, ce qui favorise la société civile et la gouvernance démocratique; et l'exploration du processus d'apprentissage, afin d'inculquer aux êtres humains une plus grande tolérance qui se manifesterait par un respect mutuel, la dignité humaine, et la bienveillance et la compassion, plutôt que de se laisser aller à l'égoïsme, à la dissimulation, voire à la méchanceté qui caractérisent certains d'entre nous.

La contribution de la présence africaine à tout ceci s'est faite sans orgueil ni rancœur. Il faut avoir l'audace de la reconnaître en se basant, bien entendu, sur une investigation rigoureuse, une analyse critique et une diffusion énergique et programmée : tout ceci s'inscrit dans la mission du projet de l'UNESCO, « La Route de l'esclave ».

Car tous ceux d'entre nous qui vivent dans les Amériques sont les produits de cet effroyable processus de « devenir » consécutif aux rencontres historiques de diverses cultures de part et d'autre de l'Atlantique, dans des circonstances qui, malgré toutes

leurs manifestations négatives, ont forgé la tolérance à partir de la haine et de la méfiance, l'unité dans la diversité, et la paix à partir de conflits et de l'hostilité. La lutte continue que mènent ceux qui cherchent à faire reconnaître leur condition humaine exige de tous ceux qui détiennent le savoir qu'ils s'engagent à favoriser le développement de l'humanité tout entière. L'amour de la vie est plus fort que la guerre, qui déshumanise, humilie et détruit. La présence africaine sur la Route continue d'évoquer ceux qui ont disparu et de « parler » aux générations présentes et futures. C'est l'incantation commémorative d'une philosophie de la vie et d'espoir au cœur du désespoir, qui a aidé les victimes de la traite transatlantique et de l'esclavage à survivre.

Ce que l'histoire nous a appris a éclairé les idées que nous avons de nous-mêmes dans le processus de fécondation croisée, qui est l'art suprême du « devenir » de l'humanité à partir du dynamisme issu de la synthèse des contradictions. Voilà l'histoire de l'Afrique aux Amériques depuis 500 ans. Ceci, depuis des temps reculés jusqu'à nos jours – il ne faut pas l'oublier – est vraiment ce qui a donné matière à la grande littérature, à l'art avec un grand A et aux grandes structures sociales, aux grandes épreuves de la compréhension humaine, aux grandes réalisations scientifiques dans les sciences et les lettres. Tout ceci s'est fait le long de la « Route de l'esclave » dont nous sommes en train de parler, et cela s'est fait en dépit de la persistance obstinée des règles de représentation qui dénigrent tout ce qui est africain, et d'un racisme débilitant contre tous ceux dont les veines sont « entachées » par l'Afrique.

Il ne faut pas oublier que cette présence – la présence africaine – a été inscrite dans la lignée ancestrale de la Grèce et de la Rome antiques, que la civilisation occidentale a intégrée dans son histoire avec une ferveur monopoliste. Dans cette civilisation croisée de la Méditerranée, les trésors de la fécondation croisée ont donné à l'humanité le type d'énergie créative lui garantissant la capacité de vivre, de mourir et de ressusciter. Dans la mémoire historique, nous constatons encore une fois que cette présence joue un rôle catalytique dans la péninsule ibérique où la pollinisation croisée des cultures – y compris d'Afrique – a suscité une ouverture de la pensée qui a abouti à la « découverte » des Amériques et à notre propre épanouissement, à ce jour, en cette source vitale d'énergie « croisée » que cet hémisphère a été pour l'humanité contemporaine.

Les Amériques réduites en esclavage et colonisées ont, pour ainsi dire, été un nouveau théâtre d'expérimentation dans le domaine de l'exploitation humaine, certes, mais c'est la relégation de masses humaines aux marges du silence qui a bien plus appauvri les Amériques que ce qui aurait dû être le cas. Toutefois, grâce à la résistance de ceux qu'on voulait réduire au silence, la vitalité et l'énergie de cet hémisphère en sont sorties renforcées. Ni une expulsion physique totale, ni un nettoyage ethnique n'était possible – car ces deux méthodes n'auraient pas été rentables pour les propriétaires d'esclaves et les maîtres métropolitains – et en conséquence, la présence africaine continue d'avoir un impact là où cela compte, c'est-à-dire dans la langue, la religion, les manifestations artistiques et même dans les schémas de parenté, ainsi que dans les domaines de l'ontologie et de la cosmologie, ancrées dans la diversité créative qui constitue aujourd'hui la réalité mondiale du troisième millénaire et qui, en fait, est la réalité quotidienne des Caraïbes et des Amériques, dont les Caraïbes sont, bien entendu, une partie intégrante iconique.

C'est un aspect qui invite à une compréhension et à une prise de conscience de la part des pays de l'Europe moderne, qui subissent une colonisation inversée, et de leur prolongement, l'Amérique du Nord blanche, où l'homogénéité a été considérée comme une vertu parmi les pouvoirs en place, mais qui est aujourd'hui menacée par l'hétérogénéité résultant de l'effondrement des barrières géographiques et l'arrivée de hordes d'immigrants aux teints différents venues de contrées lointaines. Mais hélas, les séquelles de l'esclavage et le commerce de la main-d'œuvre africaine n'ont pas disparu.

J'admets qu'il arrive un moment où le passé cesse d'être un alibi, et qu'au tournant du XXe siècle, nous étions certainement parvenus à ce stade, mais je ne peux pas accepter que l'on cache certains éléments tels que la brutalité de la traite des esclaves africains dans un silence qui refuserait à des millions d'êtres humains le droit de participer pleinement aux discours qui tentent de définir, déterminer et de décrire leur sort, longtemps relégué par le passé à l'humiliation, au désespoir psychologique et au déni d'humanité. En effet, ceux qui osent choisir d'ignorer leur histoire sont condamnés à la répéter. Le projet de l'UNESCO, « La Route de l'esclave », en aidant à empêcher cela, a clairement pour objectif d'identifier toutes les forces sociales et culturelles profondes qui ont réussi à empêcher que l'histoire se répète, au moins à l'échelle

du passé, et à empêcher que l'histoire et des personnes comme nous n'oublient le passé. C'est pourquoi la CARICOM participe activement aux opérations du projet « La route de l'esclave » qui a démarré en 1994 et continue aujourd'hui, revitalisé et restructuré. Cette vision est ce qui, heureusement, nous rassemble ici ce matin pour contester la justesse de ces horreurs du passé.

J'ai longtemps eu des raisons d'aborder la question de ces obscénités partout, dans des contextes différents de celui des responsabilités de la diaspora africaine, qui a contribué à modeler considérablement les Amériques mais à qui on dénie toujours le rôle passé et historique qu'elle a joué dans la croissance et le développement de cet hémisphère et d'ailleurs.

La diaspora africaine réclame reconnaissance et statut dans le nouvel ordre qui est appelé mondialisation, qui, selon le point de vue des Caraïbes – les Caraïbes postcoloniales et ex-esclaves –, menace d'être un facteur d'inégalité plutôt qu'une perspective de course effrénée vers la dignité humaine universelle et la liberté individuelle dans la pratique.

Cette dignité et cette liberté dans la pratique doivent continuer à figurer au rang des préoccupations et des mesures positives en faveur de la diaspora africaine au cours du nouveau millénaire. Passer de la réflexion aux programmes d'action profitables aux millions de personnes qui composent la diaspora africaine est un impératif en soi. D'où la nécessité d'inclure des conceptions de vie sociale et une estime de soi-même dans les stratégies intégrées de développement du monde nouvellement mondialisé. La diaspora africaine doit avoir pour objectif d'aider à définir la tendance principale et non pas de suivre simplement les courants, où qu'ils nous entraînent.

C'est pourquoi, pour la diaspora africaine, un des défis du XXI<sup>e</sup> siècle consiste à éloigner de la nouvelle mondialisation les habitudes obscènes héritées de la division du monde, basée sur le racisme, entre les pays riches du Nord industrialisé et les pays pauvres du Sud non caucasien, c'est-à-dire le monde civilisé et développé face aux deux tiers du monde sous-développé, appelé de façon inappropriée le tiers-monde. Il est temps d'examiner si cette tâche peut être mieux réalisée par la manifestation des résultats obtenus par l'exercice de l'intellect créatif et de l'imagination créative de la diaspora. Toutefois, cet examen doit contribuer à remplacer le système cartésien de réflexion selon lequel montrer ses

émotions est un déclin, puisque l'on passe de la réflexion aux sentiments, la réalité de la diaspora étant que la véritable créativité et la rigueur intellectuelle ne s'excluent pas mutuellement et que l'harmonisation des deux peut bien être l'espoir d'un monde du troisième millénaire.

L'abolition de la traite quelles qu'en soient les raisons, notamment celles présentées dans le brillant ouvrage *Capitalisme et esclavage* de l'intellectuel caraïbe, Eric Williams, n'a pu que contribuer à favoriser la réhumanisation des descendants des millions de personnes qui ont été attirées ou emmenées, contre leur gré et dans des conditions inhumaines, d'Afrique de l'Ouest et du Congo lors du Passage du milieu – la traversée de l'Atlantique. Comme la diaspora africaine le sait depuis longtemps, l'esprit peut aussi être un organe passionné.

C'est assurément un élément capital du plaidoyer pour la réparation: il ne s'agit aucunement de demander qu'une somme de 500 livres sterling par personne soit versée aux descendants des opprimés, mais plutôt que les pays qui se sont enrichis à travers le crime odieux de la traite des esclaves et de l'esclavage consacrent d'importants efforts au développement des ressources humaines des pays qui ont souffert, de préférence en éduquant et en préparant les jeunes, de façon à leur permettre de faire face à l'héritage d'un monde continuellement injuste. Ils doivent surtout pouvoir comprendre leur propre histoire et aider à combler le déficit de connaissances, que la représentante de Saint-Vincent-et-les Grenadines a mis en lumière de façon si éloquente lors du débat qui a eu lieu fin novembre. Comme le dit un célèbre proverbe africain, « Tant que les lions ont leurs propres historiens, les légendes sur la chasse ne cesseront de glorifier le chasseur ».

Pour dépasser la haine, l'intolérance, la discrimination, l'arrogance raciale, l'exclusivité des classes, le snobisme intellectuel et le dénigrement culturel, qui constituent l'héritage de cet horrible passé, la diaspora africaine doit poursuivre ses stratégies déjà anciennes de démarginalisation, renforcer l'intensité du travail créatif pour propager les arts de la communication servant l'humanité. Le créole des Caraïbes, le sranan tonga du Suriname et le talk de la Jamaïque témoignent tous légitimement de la réalité de la diaspora africaine et contribuent à donner une voix à ceux à qui le silence de l'oppression a été imposé.

Le choix de son propre créateur, qu'il s'agisse du Jah des Rastas, des versions pentecôtistes de Jésus, des versions afro-américaines de Mahomet et de l'Islam, des Orishas de la santería de Cuba, du candomblé du Brésil, du culte Shango de La Trinité ou des Oguns du vaudou haïtien, doit insister sur les orthodoxies chrétiennes et autres, considérées légitimes, dans l'esprit de l'œcuménisme qui a imposé le rituel de l'apologie de Rome au Judaïsme et a permis au complexe culturel et religieux gréco-judéo-chrétien de reconnaître l'existence légitime de l'hindouisme, du bouddhisme et du shintoïsme, grandes religions de l'Orient. L'hétérogénéité servant de fil conducteur à l'organisation humaine est le cadre souhaité de la paix mondiale, régionale et locale.

L'atout que représente la compréhension de la pluralité et de l'intertextualité de l'existence, bien qu'elle ne soit pas une caractéristique exclusive de la diaspora africaine, est la principale caractéristique de cette expérience. Le XXI<sup>e</sup> siècle et le nouveau millénaire peuvent, grâce à l'accès instantané de chaque segment de la planète Terre à n'importe quel autre segment grâce aux médias électroniques, considérablement tirer avantage de cette faculté et de cette sensibilité pour réaliser les espoirs de paix, de sécurité et d'amélioration du capital social du millénaire. Le monde peut-il sans angoisse s'accepter comme partie de telle ou telle entité quelle qu'elle soit pour autant qu'elle soit humaine, sans que l'une ne cherche à dominer l'autre? L'idée qu'un habitant des Caraïbes soit partiellement africain, partiellement européen, partiellement asiatique, partiellement indigène américain, mais totalement caraïbe demeure un mystère pour beaucoup dans l'Atlantique Nord, qui a été abîmé par la domination hégémonique exercée sur les empires et les domaines lointains pendant cinq siècles, l'effet conjugué de la traite des esclaves, de l'esclavage et du colonialisme étant toléré.

La pleine compréhension de la diversité créative de tous les êtres humains, source de tolérance, de générosité de l'esprit, de pardon et de respect de l'autre, est nécessaire si l'on veut que le nouveau millénaire voie naître le meilleur des mondes, l'être humain étant au centre du cosmos. C'est également la source de la patience qui est nécessaire pour le développement à l'échelle humaine, qu'envisagent tous les grands buts de l'Organisation des Nations Unies. Cette patience a été apprivoisée par les membres de la diaspora africaine, qui ont dû négocier leur espace au fil du temps et trouver une place sur un terrain où les

règles du jeu n'ont jamais été équitables – pas depuis 1492, date à laquelle Christophe Colomb, au nom de l'Espagne, se perdit alors qu'il faisait route vers le Japon; depuis 1562, date à laquelle l'anglais John Hawkins vendit quelques substituts de bêtes de somme – des esclaves africains – aux Antilles espagnoles; ni depuis 1807, date à laquelle un mélange d'intérêt personnel capitaliste et d'élan humanitaire a incité le Parlement britannique à faire le premier pas pour rendre à la vie humaine et aux êtres humains leur décence.

C'est pourquoi la diaspora africaine est mieux préparée à engager le dialogue entre les civilisations, car elle a semé les germes d'une civilisation, comme si elle était animée de la bienveillance d'une justice punitive. En définitive, un tel dialogue est entièrement consacré à la recherche de la paix, de la tolérance, de la justice, de la liberté, du développement durable, de la confiance, du respect et de la compréhension entre les hommes et ne doit pas être considéré comme une menace, mais plutôt comme une garantie de paix.

Et pourtant, même lorsque je recommande cela à notre diaspora africaine et au monde comme la garantie d'un avenir sûr et constructif, l'expérience de l'âge me rappelle les paroles sages prononcées, le 28 février 1968, qui ont été immortalisées dans la chanson de Bob Marley, ironiquement intitulée « *War* », quand bien même elle aspire à la paix :

« En attendant que la philosophie qui tient une race supérieure et une autre inférieure ne soit, enfin et définitivement discréditée et abandonnée...

« En attendant que la couleur de peau d'un homme n'ait pas plus de signification que la couleur de ses yeux...

« En attendant que les droits fondamentaux de l'homme soient justement garantis pour tous, sans distinction de race...

« En attendant ce jour, le rêve d'une paix durable, d'une citoyenneté mondiale, d'un règne de moralité internationale ne restera qu'une illusion éphémère, poursuivie, jamais réalisée. »

Telles sont les nombreuses limites laissées en héritage par la traite des esclaves et l'esclavage. Il nous faudra traverser encore de nombreuses rivières avant de parvenir tous du bon côté de l'histoire et de nous éloigner de l'obscène nature de la traite des esclaves et

de l'esclavage, ainsi que de leurs viles conséquences qui continuent à dévaster une trop grande partie de l'humanité, nous privant ainsi tous de dignité et menaçant notre humanité intrinsèque.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de la Présidente de l'Assemblée générale, je voudrais remercier tous ceux qui ont pris part aujourd'hui à cette importante commémoration. Je voudrais en particulier remercier le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis Denzil Douglas d'être venu à New York pour s'exprimer au nom de la Communauté des Caraïbes ; je remercie également les présidents des groupes régionaux de leurs déclarations éloquentes, les représentants du Royaume-Uni et le pays hôte, le Professeur Rex Nettleford, orateur de marque et, bien entendu, les percussionnistes africains du groupe Sing Sing Rhythm, du Sénégal, pour leur magnifique performance qui nous rappelle l'énorme contribution que l'Afrique a apporté au monde.

Le fait que nous soyons réunis aujourd'hui confirme notre détermination à mettre un terme à l'esclavage où qu'il sévise. C'est une cause que nous pouvons tous défendre. À la mémoire de tous ceux qui ont souffert sous le joug de l'esclavage, nous devons relever les défis qui se présentent à nous aujourd'hui, pour le bien-être de toute l'humanité.

Sous de nouvelles apparences – telles que la servitude pour dette, le travail des enfants et le recrutement forcé d'enfants soldats – l'ineffable cruauté du passé persiste. Grâce à cette commémoration, j'espère que la communauté mondiale pourra prendre conscience des injustices du passé ; mais que cette occasion nous aidera également dans notre détermination à mettre un terme à toutes les

manifestations contemporaines de l'esclavage, en particulier au fléau de la traite des êtres humains.

Je voudrais maintenant présenter un chœur de New York dont les membres viennent de nombreux pays des Caraïbes et qui clôturera la commémoration d'aujourd'hui. Les membres du chœur Indépendance, dirigé par Lloyd Chung, symbolisent l'unité et l'humanité de cette ville. J'espère que l'Assemblée appréciera cette prestation.

*L'Assemblée a entendu une prestation musicale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Chœur Indépendance de son émouvante prestation.

L'Assemblée générale a ainsi achevé la commémoration du Bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 155 de son ordre du jour ?

*Il en est ainsi décidé.*

#### **Programme de travail**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je souhaite rappeler aux Membres, tel qu'annoncé dans le *Journal* d'aujourd'hui, qu'à l'issue de cette séance commémorative, l'Assemblée générale tiendra sa 90<sup>e</sup> séance plénière, afin d'examiner un rapport de la Cinquième Commission.

Je me permets d'annoncer qu'une table ronde sur « L'abolition de la traite transatlantique des esclaves : la tragédie et l'héritage » se tiendra dans la salle du Conseil de tutelle à 15 heures aujourd'hui.

*La séance est levée à 12 h 25.*